

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

MASSAGE DE BEAUTE DU CORPS

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE : 83 28 05 U21 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 805 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 08 juin 2018,
sur avis conforme du Conseil général**

MASSAGE DE BEAUTE DU CORPS

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de préparer et ranger le poste de travail ;
- ◆ d'accueillir le client et détecter ses attentes ;
- ◆ de déterminer les techniques spécifiques à mettre en place ;
- ◆ d'effectuer le massage de beauté sélectionné : massages basiques (drainant, tonifiant, amincissant, relaxant) ou massages spécifiques * ;
- ◆ d'écouter et communiquer avec le client ;
- ◆ de conseiller le client ;
- ◆ d'appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement ;
- ◆ d'organiser son travail.

* Les massages relevant de spécialisations voire du domaine paramédical seront abordés au niveau théorique sans être appliqués en pratique sur le(a) client(e).

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En soin basique du visage et épilation des sourcils à la pince,

dans une situation réelle « pratique » face à une cliente inconnue, maquillée, de moins de 30 ans, pour l'accueil et les services techniques,

en autonomie de décision (sélection des techniques, matériels et produits nécessaires) et d'exécution des services techniques,

dans un temps de réalisation de maximum deux heures,

- ◆ accueillir la cliente ;
- ◆ installer la cliente ;
- ◆ établir un diagnostic ;
- ◆ compléter la fiche client et la transmettre à la personne adéquate ;
- ◆ effectuer un soin basique du visage ;
- ◆ épiler les sourcils à la pince.

En respectant les critères suivants :

- ◆ en ce qui concerne la pertinence du diagnostic :
 - identifier les éléments utiles à la prise en charge (caractéristiques de la peau et des phanères, attentes et besoins de la cliente, contre-indications,...) ;
 - sélectionner les soins (techniques, appareils et produits) appropriés ;
- ◆ en ce qui concerne l'adéquation du processus :
 - respecter l'organisation (gestion rationnelle du temps, du matériel, des produits,...) et la chronologie des étapes du service dans le délai d'exécution prescrit ;
 - appliquer les soins basiques du visage et d'épilation dans le respect du mode opératoire ;
 - utiliser le matériel et les produits de manière appropriée ;
- ◆ en ce qui concerne la conformité du résultat :
 - obtenir le résultat du soin basique et de l'épilation conforme aux effets attendus ;
- ◆ en ce qui concerne le respect des règles professionnelles :
 - appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, et d'ergonomie personnelles ;
 - assurer la protection et le confort de la cliente tout au long de la prestation ;
 - appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits ;
- ◆ en ce qui concerne la qualité de la relation et de la communication :
 - adapter les techniques d'accueil et de dialogue au type de cliente dans le respect des règles déontologiques ;
 - adapter la terminologie utilisée à l'interlocuteur (cliente et professionnels).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement « Soin basique du visage et épilation des sourcils à la pince », code 832801U11D1, classée dans l'enseignement secondaire inférieur de transition.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

en situation réelle « pratique » (c-à-d sur modèle Dame) pour l'accueil et les services techniques sur un modèle inconnu,

en toute autonomie de décision (sélection des techniques, matériels et produits nécessaires) et d'exécution des services techniques,

dans le respect des délais impartis,

- ◆ d'accueillir la cliente ;
- ◆ d'installer la cliente ;
- ◆ d'établir le diagnostic ;
- ◆ de compléter la fiche client ;
- ◆ d'effectuer un massage basique du corps (total ou partiel) correspondant aux attentes ou besoins de la cliente ;
- ◆ de conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ;

En respectant les critères suivants :

- ◆ en ce qui concerne la pertinence du diagnostic :
 - d'identifier les éléments utiles à la prise en charge (caractéristiques de la peau et des muscles, attentes et besoins de la cliente, contre-indications....) ;
 - de sélectionner les soins, les techniques, les appareils et les produits appropriés ;
- ◆ en ce qui concerne l'adéquation du processus :
 - de respecter l'organisation (gestion rationnelle du temps, du matériel, des produits...) et la chronologie des étapes du service dans le délai d'exécution prescrit ;
 - d'appliquer les techniques de soin dans le respect du mode opératoire ;
 - d'utiliser le matériel et les produits de manière appropriée ;
- ◆ en ce qui concerne la conformité du résultat :
 - d'adapter les conseils aux besoins et attentes de la cliente (contenu via fiche client) ;
- ◆ en ce qui concerne le respect des règles professionnelles :
 - d'appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, et d'ergonomie personnelles ;
 - d'assurer la protection et le confort de la cliente tout au long de la prestation ;
 - d'appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits ;
- ◆ en ce qui concerne la qualité de la relation et de la communication :
 - d'adapter les techniques d'accueil et de dialogue au type de cliente dans le respect des règles déontologiques ;
 - d'adapter la terminologie utilisée à l'interlocuteur (cliente et professionnels).

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le degré de pertinence du diagnostic,
- ◆ la justification du choix du mode opératoire et du matériel utilisé,
- ◆ la précision du vocabulaire utilisé,
- ◆ le niveau d'organisation et des méthodes de travail,
- ◆ le niveau de qualité des gestes professionnels et du résultat obtenu.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

au départ de situations concrètes représentatives amenées par le chargé de cours,

en vue d'acquérir de l'autonomie de décision quant à la sélection des techniques, matériels et produits, et d'exécution des services techniques,

en utilisant un vocabulaire spécifique,

en vue d'acquérir des notions scientifiques nécessaires à la profession d'esthéticien et de s'adapter à l'évolution scientifique du métier,

4.1. Massage de beauté du corps: technologie

Préparer et ranger le poste de travail,

- ◆ d'identifier le matériel de base utile au service à prester ;
- ◆ de décrire l'aménagement rationnel du matériel ;

- ◆ de nommer les produits de nettoyage du matériel et de la cabine ;
- ◆ d'expliquer l'entretien courant du matériel et la conservation des produits ;
- ◆ de choisir les facteurs d'ambiance (musique de fond, température, parfum,...) de la cabine en fonction du soin ;
- ◆ de décrire l'organisation spécifique de l'institut/du lieu de travail.

Accueillir le client et détecter ses attentes,

- ◆ d'identifier les différents profils des clients ;
- ◆ de citer les règles déontologiques et les limites de la profession ;
- ◆ d'énoncer le règlement et l'organisation spécifique de l'institut ;
- ◆ de citer les différentes étapes de l'accueil ;
- ◆ de décrire les différents types de soins proposés dans l'institut ;
- ◆ d'identifier le matériel d'installation et de protection du client (tenue spécifique, protection, position,...) adapté au soin ;
- ◆ d'expliquer le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche client (fiche administrative) sous format papier ou informatique.

Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place,

- ◆ d'identifier les caractéristiques du client : âge, sexe, activités,... ;
- ◆ d'intégrer la vision du corps humain sur la base du concept de santé, des besoins fondamentaux et des différents systèmes (composition, physiologie) du corps humain ;
- ◆ d'identifier plus particulièrement les principaux os et muscles de la tête, du cou, du tronc, des membres et des ceintures scapulaire et pelvienne ;
- ◆ de décrire la mobilité du squelette : articulations mobiles et mouvements (flexion, extension, abduction ...), colonne vertébrale et postures du dos ;
- ◆ de citer les composants (physiologie et histologie) et caractéristiques de la peau ;
- ◆ de décrire les particularités anatomiques (os, articulations, muscles...) des zones du corps à traiter ;
- ◆ d'énumérer les techniques d'examen de la peau, des muscles, des os, des articulations des zones du corps à traiter ;
- ◆ d'identifier et de caractériser les principaux troubles du corps humain pouvant être détectés dans le cadre du métier ;
- ◆ d'analyser l'impact des troubles éventuels sur le choix des soins esthétiques à réaliser ;
- ◆ de citer les règles déontologiques et les limites de la profession ;
- ◆ de décrire les différentes manœuvres de massages de beauté du corps pouvant être effectuées :
 - massage drainant,
 - massage relaxant,
 - massage amincissant,
 - massage harmonisant,

- massage pour future maman,
- massage aux pierres chaudes ;
- ◆ d'énoncer la chronologie et les étapes des différentes étapes des soins ;
- ◆ d'esquisser les dernières innovations ;
- ◆ de préciser les contre-indications (produits et techniques) ;
- ◆ de décrire le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut ;
- ◆ d'expliquer le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche de client (fiche technique) sous format papier ou informatique.

Effectuer le massage de beauté sélectionné : massages basiques (drainant, tonifiant, amincissant, relaxant), ou massage spécifiques,

- ◆ de s'informer des besoins et souhaits du client ;
- ◆ d'identifier et décrire le matériel et les produits de nettoyage et de désinfection des zones du corps à traiter ;
- ◆ de distinguer les différentes manœuvres de massages de beauté du corps pouvant être effectuées, sur base de l'examen initial ;
- ◆ d'identifier et décrire le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés à la réalisation des différentes techniques de massage de beauté du corps ;
- ◆ de choisir et justifier le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications

Ecouter et communiquer avec le client,

- ◆ d'adapter les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (présentation, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil,...) aux situations d'accueil ;
- ◆ de sélectionner les techniques de communication et les comportements adaptés aux situations de dialogue durant le soin ;
- ◆ d'énoncer les règles de politesse et de courtoisie ;
- ◆ d'énoncer les règles de déontologie et les limites de la profession.

Conseiller le client,

- ◆ d'identifier les besoins et souhaits du client ;
- ◆ de décrire les règles de politesse et de courtoisie ;
- ◆ d'adapter les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (présentation, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil,) aux situations professionnelles ;
- ◆ d'énoncer les règles de déontologie et les limites de la profession ;
- ◆ de décrire les produits, les services et les dernières innovations ;
- ◆ d'identifier les techniques de vente ;
- ◆ d'expliquer la politique commerciale de l'institut.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement,

- ◆ d'identifier les risques de contamination ;
- ◆ d'énoncer les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité :
 - liés à l'entretien et à la manipulation du matériel (asepsie, désinfection, stérilisation), u stockage des produits,
 - relatifs à la protection des personnes, en fonction du soin effectué ;
- ◆ d'énoncer les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle de l'esthéticien ;
- ◆ d'identifier les règles d'ergonomie et de manutention ;
- ◆ de décrire les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liée à l'acte technique ;
- ◆ de formuler les principes élémentaires de protection de l'environnement en matière d'utilisation des produits ;
- ◆ de formuler la réglementation relative au traitement des déchets.

Organiser son travail,

- ◆ de prévoir la durée prescrite pour les soins, selon les règles de l'institut ;
- ◆ de décrire la gestion et l'organisation individuelle du travail (chronologie des différents soins, organisation du poste de travail).

4.2. Massage de beauté du corps : pratique professionnelle

face à des modèles dames ou hommes,

Préparer et ranger le poste de travail,

- ◆ d'appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin) ;
- ◆ d'agencer judicieusement tout le matériel ;
- ◆ de veiller, si nécessaire, au réapprovisionnement des produits ;
- ◆ de préparer une ambiance adaptée au soin ;
- ◆ de ranger, nettoyer la cabine, le poste de travail et le matériel après les soins.

Accueillir le client et détecter ses attentes,

- ◆ d'adopter une tenue professionnelle et des postures de travail appropriées ;
- ◆ de saluer, accueillir le client dans le respect des règles de politesse et de courtoisie ;
- ◆ de s'informer des attentes générales et souhaits du client ;
- ◆ de poser des questions pertinentes ;
- ◆ d'utiliser un vocabulaire adapté ;
- ◆ de ranger le vestiaire du client ;
- ◆ d'accompagner le client en lui donnant toutes les consignes nécessaires ;
- ◆ d'installer le client selon le soin ;

- ◆ d'établir la fiche à l'aide des rubriques et de la terminologie en vigueur dans l'institut.

Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place,

- ◆ d'appliquer les techniques d'examen (par la vue, par le toucher) des zones du corps à traiter ;
- ◆ de poser les questions utiles et déterminer sur base d'une fiche-diagnostic à créer :
 - les attentes précises du client,
 - les traitements esthétiques déjà suivis,
 - les contre-indications ;
- ◆ de respecter les limites de la profession ;
- ◆ d'envoyer si nécessaire vers le corps médical ;
- ◆ de s'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et des produits de massages de beauté du corps ;
- ◆ de sélectionner les techniques et produits répondant aux attentes et besoins du client ;
- ◆ de proposer, négocier les choix sélectionnés ;
- ◆ d'expliquer/justifier ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté ;
- ◆ d'obtenir l'accord du client ;
- ◆ de compléter la fiche du client en indiquant toutes les informations utiles (observations, choix réalisés... conseils de suivi à domicile.

Effectuer le massage de beauté sélectionné : massages basiques (drainant, tonifiant, amincissant, relaxant), ou massage spécifiques,

- ◆ de disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ;
- ◆ d'appliquer les techniques avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire ;
- ◆ de réaliser le nettoyage des parties du corps à traiter ;
- ◆ d'amener le client à respirer correctement ;
- ◆ d'appliquer le produit sélectionné ;
- ◆ d'appliquer la/les manœuvres sélectionnées en fonction de l'effet attendu (manœuvres douces ou toniques) en respectant la procédure, et notamment :
 - l'effleurage,
 - le drainage esthétique,
 - le foulage,
 - les frictions,
 - le lissage,
 - les torsions,
 - le pétrissage,
 - la pression circulaire,
 - les percussions,
 - les plis roulés,
 - les pincements « Jacquet »,

- les frottements circulaires avec la paume des mains,
 - le malaxage avec l'éminence thénar,
 - les vibrations,
 - les hachures en ciseaux,
 - les ventouses ;
- ◆ d'ôter l'excédent de crème ou d'huile.

Ecouter et communiquer avec le client,

- ◆ de répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ;
- ◆ d'utiliser un vocabulaire adapté ;
- ◆ durant les échanges, de respecter la vie privée des clients, éviter les jugements ;
- ◆ de respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations ;
- ◆ de faire preuve de tact et de discrétion ;
- ◆ d'adopter un comportement ouvert, avenant, souriant.

Conseiller le client,

- ◆ de s'informer des attentes et souhaits du client ;
- ◆ de répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ;
- ◆ de respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations ;
- ◆ d'utiliser un vocabulaire adapté ;
- ◆ durant les échanges, de respecter la vie privée des clients, éviter les jugements ;
- ◆ de faire preuve de tact et de discrétion ;
- ◆ d'adopter un comportement ouvert, avenant, souriant ;
- ◆ de s'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins spécifiques ;
- ◆ de proposer des produits ou des services ;
- ◆ de donner des conseils pour les soins à domicile ;
- ◆ d'expliquer et/ou justifier ses conseils à l'aide d'un vocabulaire adapté ;
- ◆ de respecter les règles déontologiques et les limites de la profession.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement,

- ◆ d'appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits ;
- ◆ d'appliquer les règles d'hygiène, de protection et d'ergonomie à l'égard des personnes ;
- ◆ d'adopter une tenue professionnelle et des attitudes de travail appropriées ;
- ◆ de respecter les règles d'ergonomie et de manutention ;
- ◆ de veiller au confort du client tout au long de la prestation ;
- ◆ d'adopter des comportements adéquats en cas d'accident ;
- ◆ d'utiliser les produits de façon rationnelle ;
- ◆ de respecter la réglementation concernant le tri sélectif.

Organiser son travail,

- ♦ de respecter la durée prévue pour les soins ;
- ♦ d'organiser et gérer son temps de travail.

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour l'activité d'enseignement de « Massage de beauté du corps : pratique professionnelle », il est recommandé de ne pas dépasser deux étudiants par poste de travail.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec la charge de cours qui lui est attribuée.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Massage de beauté du corps : technologie	CT	B	20
Massage de beauté du corps : pratique professionnelle	PP	L	60
7.2. Part d'autonomie		P	20
Total des périodes			100